

MIEUX VOUS

LOGER

C'EST NOTRE MISSION



DOSSIER DE PRESSE – 20 MAI 2015

Contact

presse

:

Naziha Nhari, Chargée de mission communication : T. 06 38 38 37 73 ou 01 42 81 97 80 – n.nhari@soliha.fr
Thomas Bachelet, Chargé de communication et marketing : T. 01 45 26 75 68 – t.bachelet@soliha.fr

Fédération SOLIHA, Solidaire pour l'habitat
27 Rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Tel : 01 42 81 97 70 – 01 45 26 69 66
www.soliha.fr - @MouvementSOLIHA

SOMMAIRE

1. POURQUOI UNE FUSION ?
2. PRESENTATION DE SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
3. FEDERATION SOLIHA
4. SOLIHA, UN HERITAGE DE 90 ANS
5. SOLIHA EN CHIFFRES

1- POURQUOI UNE FUSION ?

Les raisons du rapprochement

Le processus de rapprochement a été engagé en 2013 et validé par les Assemblées générales des deux Fédérations en Mai 2014. Il a pour base une plateforme du rapprochement qui précise les valeurs communes des deux Mouvement PACT et HABITAT & DEVELOPPEMENT, les objectifs du rapprochement et la méthode de travail pour arriver à une fusion des deux Fédérations le 20 Mai 2015 à Paris au rapprochement de tous leurs adhérents.

L'ensemble du processus a été conduit par un comité de rapprochement paritaire présidé par Xavier de Lannoy, Président de la Fédération des PACT et Christian Nicol, Président de la Fédération Nationale HABITAT & DEVELOPPEMENT et composé d'administrateurs issus des deux réseaux.

1-LES RAISONS DU RAPPROCHEMENT

• L'importance des difficultés de logement

3,6 millions de personnes sont très mal logées. Les difficultés les plus prégnantes concernent : la précarité énergétique, l'insalubrité, l'inadaptation des logements au vieillissement et au handicap, le manque d'offre locative à loyers maîtrisés et d'insertion, la dégradation de copropriétés, des centres-bourg et de quartiers. Elles touchent aussi bien des propriétaires que des locataires, de l'habitat diffus que des copropriétés. Elles se conjuguent avec les difficultés de certains territoires.

Face à l'ampleur et à la diversité des besoins de logement des personnes en difficulté, les deux Fédérations ont estimé plus que jamais nécessaire d'assurer le développement des réponses dont elles sont porteuses et de mobiliser la société civile sur ces enjeux.

• La nécessité d'améliorer la visibilité des deux réseaux

Les deux Fédérations partageaient la conviction que la réponse aux besoins de logement passe également par la mobilisation du parc privé à des fins sociales, le développement de l'offre de logements d'insertion par la réhabilitation durable de ce parc. Ceci sous-tend notamment la reconnaissance du tiers secteur du secteur du logement, groupant les acteurs associatifs de l'amélioration de l'habitat et de l'insertion par l'habitat auquel elles appartiennent.

• L'imbrication croissante des deux réseaux

Les deux Fédérations ont fait le constat que leurs réseaux était fortement imbriqués, et que cette coexistence n'était pas toujours gage d'une offre de services cohérente dans les territoires.

1- POURQUOI UNE FUSION ?

Les raisons du rapprochement

• Le brouillage de l'image associative

Les deux Fédérations estiment que le positionnement associatif est le plus adapté pour apporter des réponses à certains besoins de logement. Il est un gage d'engagement, de capacité d'initiative et d'innovation, d'indépendance et de désintéressement.

• La nécessité de faire évoluer le modèle économique

Les associations des deux réseaux sont en général de taille limitée. Leurs interventions visent des publics pauvres ou modestes et leurs ressources sont très dépendantes des décisions des pouvoirs publics ou d'institutions, ce qui les rend particulièrement vulnérables dans un contexte de forte contrainte budgétaire. Par ailleurs, il y a nécessité de s'interroger sur leurs périmètres d'intervention, compte tenu des évolutions territoriales et des compétences des collectivités. L'échelle départementale paraît de moins en moins pertinente en matière d'études et opérations complexes pour proposer une offre de services experte et réaliser les économies d'échelle nécessaires.

Par contre, la reconnaissance des services sociaux d'intérêt général et des agréments des activités visant le logement des

personnes défavorisées correspond à une logique plus locale.

Enfin, les associations ont besoin de davantage intégrer les outils technologiques nouveaux, de se nourrir des innovations et bonnes pratiques des autres, d'inventer de nouvelles relations économiques avec les collectivités.

Les deux Fédérations ont la conviction que le modèle économique des associations peut évoluer favorablement, que celles-ci peuvent se doter des outils de la performance en renforçant leur appartenance à l'économie sociale et solidaire.

1-POURQUOI UNE FUSION ?

Les valeurs communes

2- DES VALEURS COMMUNES

La Fédération des PACT et la Fédération Nationale Habitat & Développement partagent les valeurs suivantes :

- **L'engagement citoyen au service de l'intérêt général**

Elles croient à la nécessité d'un engagement de la société civile en faveur de la lutte contre le mal logement. Elles mobilisent dans leurs conseils d'administration des administrateurs bénévoles. Elles s'assurent la collaboration de salariés partageant leurs valeurs et impliqués dans la mise en œuvre de leur projet. Dans ce sens elles agissent en actrices et partenaires et se positionnent comme force de propositions et d'innovation.

- **La solidarité**

Elles agissent principalement en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables.

- **Le lien social**

Elles agissent pour un habitat favorisant l'insertion et le développement de la vie sociale.

- **Le respect de la personne**

Elles ont le souci constant de l'écoute de la personne et de la prise en compte globale de ses besoins et de ses aspirations ; elles veillent à ce que les bénéficiaires de leurs interventions soient acteurs de leur propre projet.

- **L'attention aux territoires**

Parce que les difficultés d'un territoire rejaillissent sur ses habitants et réciproquement, elles conduisent des actions qui visent à la fois l'habitant, l'habitat et son environnement.

- **L'indépendance**

Elles sont indépendantes de tout mouvement politique, religieux ou philosophique. Elles exercent leur liberté d'expression et d'interpellation au service de la défense de leurs valeurs et de la promotion de leur projet.

1-POURQUOI UNE FUSION ?

Les objectifs et la méthode

3- LES OBJECTIFS DU RAPPROCHEMENT

Le rapprochement des deux réseaux permet de :

- Conjuguer leurs forces pour déployer les réponses aux besoins des personnes en difficulté de logement sur l'ensemble du territoire national ;
- Donner de la cohérence et de la visibilité à leurs différents métiers, ainsi qu'à un tiers secteur associatif du logement dont elle ont vocation à être les fédératrices ;
- Clarifier l'image associative, en impliquant davantage la société civile, en affichant une offre de services d'intérêt générale et une capacité de proposition innovante ;
- Adapter le modèle économique de leurs associations pour développer leur performance, ce qui doit les placer comme des acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire.

4- LA METHODE DE TRAVAIL

Le pilotage de la démarche a été assuré par une commission du rapprochement réunissant le président, le directeur et des administrateurs de chaque Fédération.

Son objectif a été de construire le Mouvement de demain en mobilisant l'ensemble des forces vives des deux Mouvements à travers des rencontres territoriales, des bureaux et conseils d'administration communs aux deux Fédérations, des groupes de travail ad hoc et séminaires, un blog participatif.

2- PRESENTATION DE SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Objectifs, valeurs et métiers

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est le premier Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Il compte **197 organismes** et réunis **2 700 salariés** et **3 200 administrateurs bénévoles**

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat est présent **partout en France** sur tous les territoires, en Métropole et dans les Outre Mer.

Nos objectifs

- Améliorer les conditions d'habitat des **personnes défavorisées, fragiles , vulnérables**
- Favoriser **l'accès ou le maintien** des personnes dans leur logement
- Créer et gérer une offre de **logements très sociaux** et d'insertion
- Redynamiser les **quartiers dégradés**, les **copropriétés** en difficulté et les **bourgs**

Nos valeurs

- Respect de la **dignité humaine**
- **Droit de disposer d'un logement** décent pour tous
- **Solidarité** comme principe d'action
- **L'habitant au cœur** de notre projet
- **Ancrage territorial** de notre projet et sa **dimension partenariale**

Nos 5 métiers, déployés sur tous les territoires

- la réhabilitation accompagnée au service des particuliers
- l'accompagnement des personnes
- la gestion locative sociale
- la production d'habitat d'insertion
- la conduite de projets de territoire

2- PRESENTATION DE SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La marque SOLIHA qui assure les 5 Métiers

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

2- PRESENTATION DE SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA BÂTISSEUR
DE LOGEMENT
D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA CONCEPTION
MAÎTRISE
D'OEUVRE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA HABITAT
ET TERRITOIRES
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

2- PRESENTATION DE SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

gouvernance

Une organisation territoriale

La Fédération, en partenariat avec les associations et Unions territoriales, a pour mission de porter les solutions habitat SOLIHA dans tous les territoires. Pour atteindre cet objectif, le Mouvement SOLIHA est organisé en plusieurs niveaux :

- **197 associations et organismes locaux** aux services des particuliers, des collectivités locales et des institutions sociales. Ils déploient sur l'ensemble du territoire métropolitain et Outre Mer les cinq métiers SOLIHA [[lien vers métiers](#)]. SOLIHA est inscrit dans une démarche de qualité « Qualicert » qui aboutira en 2017 à la certification des services de tous ses adhérents.

- **Des Unions territoriales** sont force de proposition au niveau régional. Elles assurent une représentation du Mouvement SOLIHA auprès des principaux acteurs des politiques de l'habitat et des politiques sociales au niveau régional. Sur leur territoire, elles animent les associations locales SOLIHA, organisent les moyens et coordonnent les actions locales .

- **La Fédération** représente le Mouvement SOLIHA au niveau national. Elle assure à ses adhérents une ensemble de service et garantit que chacun de ses adhérents a :

- des statuts conformes à ses valeurs et son identité,
- un objet et un fonctionnement répondant aux critères nécessaires à l'agrément par l'Etat pour accompagner les publics défavorisés.
- une gestion suivie par un pôle expert.

La gouvernance de SOLIHA qui repose sur quatre principes :

- Une représentation de l'ensemble des territoires dans leur diversité,
- La parité homme-femme,
- Un comité d'orientation composé de partenaires de projets majeurs, d'universitaires et de chercheurs,
- Des membres associés au projet SOLIHA, intéressés par sa dynamique.

3- FEDERATION SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La gouvernance et l'équipe fédérale

Un bureau composé de 17 membres

- **Xavier de LANNOY, Président**
- **Christian NICOL, Président Délégué**
- Jean-Jacques ARGENSON, Président de l'Union Régionale des PACT de Rhône-Alpes, Vice-Président
- Catherine CALMET, administratrice H&D Méditerranée, Vice-Présidente
- Bruno COGNAT, Président de l'Union Régionale des PACT d'Ile-de-France, Vice-Président
- Claude DORIAN, Présidente de SIRES Métropole, Vice-Présidente
- Claude GUERRIER, Président du PACT de la Creuse, Trésorier
- Louis-Marie VEZIN, Président de l'Union des SICA HR, Secrétaire
- Maryse BRIMONT, directrice régionale de l'Union Régionale Nord-Pas-de-Calais
- Pierre DUBOIS, Administrateur de l'Union Régionale Nord-Pas-de-Calais,
- Pierre DUPEUX, Directeur d'Habitat & Développement Eure et Eure-et-Loir, Vice-Président de la Fédération Nationale Habitat & Développement,

- Jean-Luc DURAND, Président du PACT-H&D de Loire-Atlantique, membre du bureau de la Fédération Nationale HABITAT & DEVELOPPEMENT
- Guy FLEURIVAL, Président du PACT de Guyane, président du Club des DOM
- Christian GILLOT, Président du Groupe Habitat & Développement Centre-Est, Vice-président de la Fédération Nationale Habitat & Développement

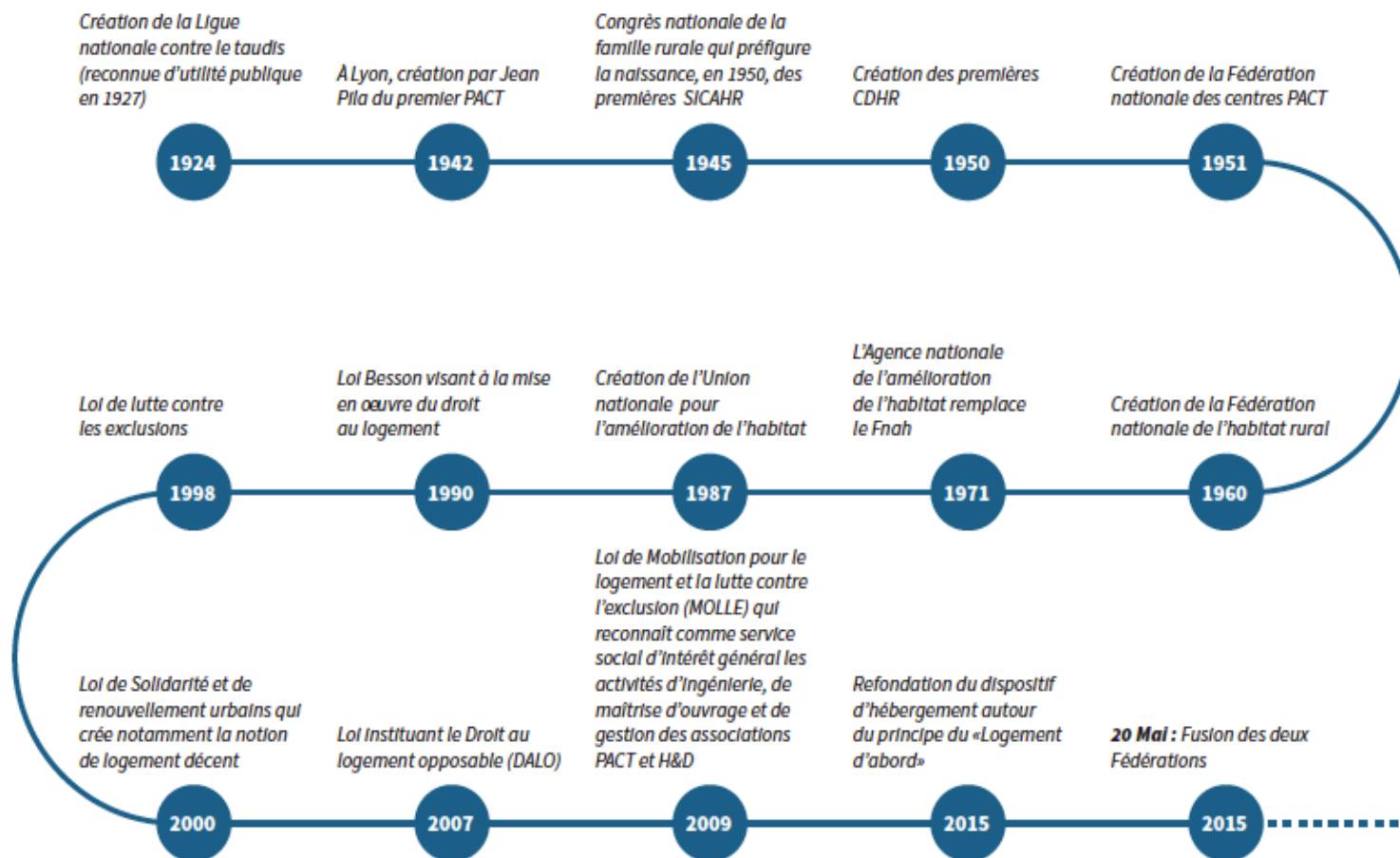
Un Conseil d'administration

Un CA composé des administrateurs des deux Fédérations fusionnées

L'équipe fédérale

- **Le Directeur général : Michel Pelenc**
- **Le Délégué général : Xavier Benoist**
- Une équipe composée de 21 salariés

QUELQUES DATES



4- SOLIHA, UN HERITAGE DE 90 ANS

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat

Un Mouvement héritier de 90 ans d'engagement associatif

1920-1950 : la genèse de deux Mouvements

- **Le Mouvement PACT, à l'origine la Ligue nationale contre le taudis**

En 1924, se crée la Ligue nationale contre le taudis afin de mobiliser la société en faisant appel aux dons. Des comités de bénévoles se constituent dans plusieurs villes pour agir face aux situations les plus urgentes. En 1942, la première association PACT, « *Propagande et action contre le taudis* », est créée à Lyon par Jean Pila. Le mot « *propagande* » traduit alors la volonté d'interpeller la société et les pouvoirs publics pour que des politiques de solidarité soient mises en place en matière de logement.

- **Le Mouvement Habitat & Développement fondé sur les enjeux de l'habitat rural ignoré des politiques de reconstruction d'après-guerre**

Au lendemain de la seconde guerre, l'effort se porte sur la reconstruction des villes détruites, au détriment de l'habitat rural. A l'initiative de la Société des agriculteurs et la Confédération nationale de la famille rurale, les premières

sociétés d'intérêt collectif agricole d'habitat rural (SICAHR) sont créées pour construire et améliorer les logements. Suis la création des Centres départementaux de l'habitat rural (CDHR) qui accompagnent les particuliers.

Au sortir de la guerre, le diagnostic est grave : insuffisance et inadéquation de l'offre de logement, mauvais état, vétusté et inconfort du parc existant.

1950-1980 : de l'interpellation à l'accompagnement dans la construction d'une politique d'intervention sur le parc existant

Les PACT et les CDHR se développent progressivement sur les territoires. Le moment est venu de se structurer et de donner sa dimension nationale. La Fédération nationale des centres PACT voit le jour en 1951 et la Fédération nationale de l'habitat rural en 1960. Après l'appel de l'abbé Pierre, en 1954, une politique de rénovation-construction à grande échelle se met en place.

4- SOLIHA, UN HERITAGE DE 90 ANS

Sollicité par le Ministère de l'Équipement, le Mouvement PACT prend en charge les études et la réalisation, sur toute la France, des Opérations groupées de restauration immobilières (OGRI), qui préfigure les futures Opah. A cette fin, il crée les Associations de restauration immobilière. Les deux Mouvements recrutent et forment des personnels alliant les compétences sociales, financières et techniques pour mener ces opérations qui dans les années 1970 vont se déployer sur tout le territoire. Les associations PACT et Habitat & Développement ajoutent à leurs compétences des expertises dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement. La confiance des collectivités locales et des organismes sociaux se bâtit sur le terrain par un travail d'accompagnement des politiques locales.

1980-1990 : la mobilisation, ensemble, contre les nouvelles formes d'exclusion liées au logement

Dans les années 80 de nouvelles formes de paupérisation se développent : situations de sur-occupation, d'hébergement chez des tiers et de sans-abrisme. Les associations PACT et Habitat & Développement sont les partenaires naturels de l'État et des

départements dans la définition et la mise en œuvre des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), mis en place par la loi Besson. Les interventions d'accompagnement social lié au logement se généralisent. Le besoin de logements locatifs très sociaux est posé. Une partie des associations PACT y répond en développant la maîtrise d'ouvrage d'insertion, parfois à travers des structures dédiées. De son côté, le Mouvement Habitat & Développement trouve des solutions à travers le développement de sa mission de gestion locative sociale en créant les 1ers SIRES. Les PACT développent le même type d'activité, directement ou dans le cadre d'associations « Clés ».

Partageant une même vision et exerçant les mêmes missions, les deux Mouvements créent ensemble, en 1987, l'Union nationale de l'amélioration de l'habitat (UNAH). Elle défend des positions communes auprès des pouvoirs publics et décerne chaque année un « Prisme d'or » valorisant les réhabilitations de qualité dans les territoires.

4- SOLIHA, UN HERITAGE DE 90 ANS

2000 : dans un contexte de crise, les Mouvements s'adaptent aux nouveaux besoins

Le mal-logement se développe et de nouveaux besoins viennent s'ajouter : la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation de l'habitat au vieillissement, la prévention et le traitement de la dégradation des copropriétés. Obtenue par le mouvement associatif, la loi DALO a assorti le droit au logement d'une obligation de résultat, dont l'Etat est le garant. Les PACT et les SIRES contribuent à sa mise en œuvre sur les territoires en proposant des solutions habitat pour les populations les plus fragiles.

Au début des années 2010, les Mouvements PACT et Habitat & Développement jugent leur engagement indispensable pour apporter des solutions aux difficultés de logement des ménages les plus modestes. En juin 2013, ils décident de lancer un processus de rapprochement. **Le 20 Mai 2015, les deux Fédérations fusionnent** pour donner naissance au Mouvement SOLiHA, Solidaires pour l'habitat, 1^{er} acteur du secteur de l'amélioration de l'habitat.

5- SOLIHA EN CHIFFRES (2014)

64 000 ménages accompagnés dans leur projet de réhabilitation :

Habitat individuel ou copropriété privée

- 31 000 pour sortir de la précarité énergétique
- 30 000 pour mieux vivre à domicile, personnes âgées ou handicapées
- 3 000 qui logeaient dans des logements indignes ou très dégradés

1 235 contrats avec des collectivités locales ou des partenaires institutionnels :

- 550 contrats d'étude ou d'animation territoriale
- 200 conventions pour des missions sociales pour reloger 5.500 ménages
- 450 missions d'urbanisme
- 35 contrats pour construire ou améliorer 1.000 logements pour les bailleurs sociaux

25 500 logements sociaux gérés

- 16 000 logements locatifs sociaux privés
- 9 500 logements d'insertion

16 000 ménages bénéficiant d'un accompagnement social

3 900 logements sociaux créés avec des bailleurs privés ou en maîtrise d'ouvrage d'insertion

Mouvement SOLIHA, présent partout en France

